

MICHIELS Françoise

De: MICHIELS Françoise
Envoyé: jeudi 3 octobre 2019 16:43
À: 'direction@cfpmosan.be'
Objet: Modalités de remise d'avis de la Chambre Emploi Formation de Namur - agrément CFISPA

Bonjour,

Dans l'éventualité où vous n'auriez pas encore reçu cette information, je vous communique ci-dessous, les modalités définies par les membres de la Chambre Emploi Formation de l'Instance Bassin EFE de Namur ce matin concernant la remise d'avis sur les dossiers de demande de renouvellement d'agrément des 4 Centres de formation et d'insertion socioprofessionnelle adaptés de son territoire.

La remise d'avis concernant vos demandes est prévue **le lundi 18 novembre prochain en matinée, sur base uniquement de vos dossiers**, les membres se réservant toutefois la possibilité d'entendre l'un ou l'autre d'entre vous ultérieurement en audition, dans l'éventualité où un problème se poserait à la lecture du dossier (une date de rencontre serait alors fixée conjointement).

En ce qui concerne le **contenu des dossiers à communiquer aux membres pour leur remise d'avis**, les renseignements suivants sont demandés :

- les noms et coordonnées du centre et de son responsable,
- un descriptif du public cible et de ses caractéristiques,
- l'offre de services proposée, les finalités de formation avec, pour chacune d'entre elles : les métiers qui peuvent être exercés en fin de formation et les perspectives d'insertion sur le marché de l'emploi, la capacité d'accueil et un bref descriptif des modalités d'organisation de la formation : durée, programme, stages,... (remarque : les aspects pédagogiques, méthodologiques ne sont pas du ressort de la Chambre Emploi Formation. Il n'est dès lors pas nécessaire de les détailler dans le dossier),
- les évolutions éventuelles de l'offre de formation depuis l'agrément antérieur (2014) : évolutions dans les finalités, dans le contenu des formations,... et les raisons pour lesquelles les changements ont été apportés,
- par finalité de formation et sur la période des 3 dernières années :
 - o les moyennes de fréquentation des diverses sections, en regard de la capacité d'accueil pour chacune d'entre elles,
 - o les coordonnées des entreprises partenaires pour la formation des personnes (cf. stages),
 - o les résultats antérieurs en matière de suivi et d'insertion post-formatifs,
 - o les coordonnées des entreprises qui ont embauché des stagiaires à l'issue des formations, avec la mention des postes concernés.

Afin de permettre l'envoi des dossiers au membres 15 jours avant la réunion de remise d'avis, nous vous demandons de bien vouloir **nous les faire parvenir au plus tard pour le 31 octobre prochain**.

Je vous en remercie à l'avance et me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.
Bien cordialement,

Françoise Michiels,
Coordinatrice

Instance Bassin EFE de Namur

Av. Prince de Liège, 137
5100 Jambes
T. 081/48 67 49

